



Date de génération de ce justificatif : 16/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MS FARMER – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 20 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

CONSTITUTION MS FARMER Société par actions simplifiée au capital social de 1 000 € Siège Social : Kereunan 29670 TAULE RCS BREST (en cours) Par acte sous seing privé en date à TAULE du 6 février 2026, a été constituée une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques suivent : Dénomination sociale : MS FARMER Forme : Société par Actions Simplifiée. Siège social : Kereunan 29670 TAULE Objet social : Exploitation agricole ainsi que toutes activités connexes et similaires. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S. Capital social : 1 000 €. Président : Monsieur Pierre WEYLAND demeurant 24 allée des Longs Champs 57865 AMANVILLERS. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de BREST. Pour avis,

[Consulter cette annonce en ligne](#)